



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Extrait du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvere, tenue ce **7 mars 2022**, au 837, 8^e Rang, Saint-Sylvere, à 19 h 30.

Sont présents

Mme Sylvie Tanguay, mairette
M. Éric Chassé, conseiller n°2
Marc St-Louis, conseiller n°6
Que les sièges n°3 et n°5 sont vacants

Mme Fannie Boisvert, conseillère n°1
M. Ghislain Deshaies, conseiller n°4 M.

Est également présente, Mme Sandra Ricard, directrice générale et greffière-trésorière; Formant quorum sous la présidence de la mairette, me Sylvie Tanguay.

Résolution # 2022-03-255

Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer du mois de février 2022

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés ou à payer du mois de février 2022 de la Municipalité de Saint-Sylvere comportant une page, totalisant 63 146.90 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Éric Chassé; appuyé par la conseillère Fannie Boisvert;

IL EST RÉSOLU QUE les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduit, pour le mois de février 2022, soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

S

SYLVIE TANGUAY
Mairette

S

SANDRA RICARD
Directrice générale et
Greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Donnée à Saint-Sylvere, ce 8^e jour du mois de mars 2022.


Sandra Ricard
Directrice générale et greffière-trésorière